

Communiqué de presse Lyon, le 21 mars 2025

21 MARS : LA VILLE DE LYON SE MOBILISE POUR LA JOURNÉE DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ETHNO-RACIALES

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les discriminations ethnoraciales, pour la toute première fois, la Ville de Lyon, organise une après-midi de rencontres et de sensibilisation. Au programme : des stands d'informations et de prévention, une exposition proposée par la LICRA ainsi qu'une conférence en présence notamment du Maire de Lyon, Grégory DOUCET ainsi que de George PAU-LANGEVIN, adjointe au



Défenseur des Droits, de l'avocat Slim BEN ACHOUR et du politiste Foued NASRI. Par cette journée du 21 mars, la Ville de Lyon entend promouvoir l'égalité et prévenir toutes les formes de haine et de discriminations raciales.

Une montée des actes racistes en France et en Europe

Les actes racistes sont en hausse en France. Selon un rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, 1,2 million de personnes disent subir, chaque année en France, une discrimination raciste ou antisémite. Les données révèlent que le racisme ne se limite pas aux actes violents mais se manifeste aussi dans les inégalités d'accès aux services, aux soins, et à l'emploi. Les discriminations à l'embauche, par exemple, affectent près de 30 % des jeunes issus de l'immigration selon le Défenseur des Droits.

Face à ce constat, et forte d'une tradition humaniste et solidaire, la Ville de Lyon entend réaffirmer son engagement à promouvoir l'égalité, la tolérance et prévenir toutes les formes de haine et de discriminations racistes. Cette année 2025, et pour la première fois, un évènement est organisé au sein de l'Hôtel de Ville dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les discriminations ethno-raciales.

« Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit qui mine notre pacte républicain et met en péril nos idéaux d'égalité mais aussi de liberté et de fraternité. En cette journée internationale pour l'élimination des discriminations ethno-raciales, nous réaffirmons notre volonté d'agir concrètement : en renforçant l'accès aux droits, en luttant contre les discriminations à l'emploi et en donnant toute leur place aux mémoires oubliées. Lyon doit être une ville où chacune et chacun, quelle que soit son origine, trouve pleinement sa place et son avenir. », **Grégory DOUCET, Maire de Lyon.**

Contact presse: Leïla KESSI – leila.kessi@mairie-lyon.fr



Au programme de cette journée de sensibilisation et de prévention

- De 16h30 à 18h, des stands d'informations et de prévention
 - ➤ Barreau de Lyon : présentation de permanences juridiques d'accès au droit antidiscrimination, en présence d'avocats.
 - Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA) : présentation de l'association.
 - > SOS Racisme : information et sensibilisation.
 - ➤ Délégués de la Défenseure des droits : une permanence d'accueil, gratuite et confidentielle, sur vos droits.
- De 16h30 21h, une exposition: «Tous humains »

Cette exposition, proposée par la LICRA, conçue par l'espace Mendès-France, est une invitation à parcourir l'histoire de l'espèce humaine dans son unicité et sa diversité de l'humanité.

- <u>De 18h30 21h, une conférence : « les luttes contre les discriminations ethno-raciales, d'hier à aujourd'hui ».</u> Avec la participation de :
 - George Pau-Langevin, adjointe à La Défenseure des droits
 - Slim Ben Achour, avocat, qui est intervenu dans les dossiers des « femmes de chambre » de l'Ibis Batignolles, des « chibanis » de la SNCF ou encore du contrôle au faciès
 - Foued Nasri, politiste, spécialiste des politiques de lutte contre les discriminations ethnoraciales

Pour tout savoir sur la journée de lutte contre discriminations ethno-raciales de la Ville de Lyon

Renforcer les dispositifs pour mieux lutter contre le racisme

Soucieuse d'apporter des solutions concrètes aux Lyonnaises et aux Lyonnais victimes de racisme ou de discrimination, la Ville de Lyon vient de mettre en place depuis le début du mois de mars, des permanences juridiques d'accès au droit contre les discriminations. Objectif : informer les usagers sur leurs droits et bénéficier de conseil juridique. Ces permanences juridiques ont lieu 2 fois par mois, le vendredi matin, au Foyer Protestant de la Duchère ou à la Mairie du 9^e. À chaque permanence sont proposés 3 rendez-vous de près d'une heure, assurés par des avocats spécialistes en droit contre les discriminations, en partenariat avec l'Ordre des avocats du Barreau de Lyon.

Par ailleurs, depuis 2022, sous l'impulsion donnée par la Métropole de Lyon, les Villes de Lyon et de Villeurbanne ainsi que la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi de Lyon (MMIE), ont élaboré un plan de lutte contre les discriminations dans l'emploi et l'insertion, premier domaine dans lequel s'exercent les discriminations en France. Dans le cadre de ce plan d'action adopté en juin 2023, la Ville de Lyon a souhaité mettre en place un réseau de vigilance contre les discriminations fédérant la Ville, la MMIE et les intermédiaires de l'emploi du service public et associatifs. Cette action répond à la fois à la nécessité pour les intermédiaires de l'emploi de prévenir et de contrer les nombreuses discriminations à l'emploi,

Contact presse : Leïla KESSI – <u>leila.kessi@mairie-lyon.fr</u>



Communiqué de presse Lyon, le 21 mars 2025

mais aussi à l'absence de recours des personnes victimes de discrimination qui manquent d'informations et d'accompagnement sur le sujet. Si l'expérimentation ne concerne, aujourd'hui, qu'un arrondissement (9°), la Ville de Lyon entend étendre à terme ce dispositif. Plus globalement il est prévu d'élaborer un véritable plan municipal de lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Enfin, et parallèlement à ces dispositifs, la municipalité renforce son travail sur les enjeux mémoriels tout aussi importants dans la lutte pour l'égalité. L'un des axes principaux de la politique mémorielle de la Ville de Lyon depuis 2020 est d'œuvrer pour un apaisement de la mémoire, en donnant une place à la diversité des mémoires, en reconnaissant leur pluralisme et en permettant et soutenant leur expression. Cette place donnée à la diversité des mémoires permet à chacune et chacun de se sentir reconnu dans son histoire, dans sa singularité, dans ses souffrances, ce qui participe à améliorer la cohésion sociale dans sa globalité. C'est dans ce sens que le Comité d'Histoire et mémoires dans la ville (CHMV), réunissant historiens, universitaires et institutions municipales, sera installé prochainement pour éclairer les débats liés aux questions mémorielles. Ses premiers travaux porteront sur la dénomination "rue Bugeaud" (6°).

Dans les prochains mois, la Ville de Lyon procédera à plusieurs gestes mémoriels forts:

- o <u>Inauguration de l'Esplanade du 19 mars 1962</u> : Prévue le 12 avril 2025, cette esplanade rappellera le souvenir de toutes les victimes de la guerre d'Algérie.
- Dévoilement d'une plaque explicative pour la statue du Sergent Blandan (place Sathonay, 1^{er})
- Proposition au vote du conseil municipal d'une dénomination "place Frantz Fanon" dans le 1^{er} arrondissement.
- Dévoilement d'une plaque à la mémoire du massacre du 17 octobre 1961 : la plaque sera dévoilée le 17/10/2025, place Gabriel Péri (3^e).

« La lutte contre le racisme est indissociable d'un travail sur la mémoire. L'histoire de Lyon est marquée par des héritages multiples, parfois douloureux, qui nécessitent reconnaissance et transmission. Nous devons faire vivre ces mémoires dans l'espace public pour mieux comprendre d'où nous venons et bâtir un avenir plus juste. En donnant leur place aux récits invisibilisés, en posant des plaques commémoratives, en questionnant certaines dénominations, nous agissons pour une ville qui regarde son passé en face et qui refuse la banalisation des discriminations.», Sylvie TOMIC, adjointe au maire déléguée aux Droits et égalités et à la mémoire.

Contact presse : Leïla KESSI – <u>leila.kessi@mairie-lyon.fr</u>